

L'épée

L'épée est aussi une arme d'estoc comme le fleuret. Mais, contrairement au fleuret, les assauts ne sont pas soumis à des règles de priorité: c'est le premier qui touche qui marque le point. Dans le cas des touches simultanées, les deux tireurs reçoivent un point. La zone valable est constituée de tout le corps.

Les assauts à l'épée se rapprochent extrêmement de ceux se déroulant il y a quelques siècles lors de duels.

- Son poids total est inférieur à 770 grammes.
- Sa longueur totale maximum est de 110 cm.
- La lame en acier est de section triangulaire et de longueur maximum de 90 cm, sa flexibilité est réglementée.
- La coquille ronde est plus grande (diamètre de 13,5 cm) et profonde (entre 3 et 5,5 cm) que celle du fleuret et le passage de la lame peut être excentré.
- La poignée a une longueur maximale de 20 cm et doit satisfaire à des conditions de forme, de revêtement, de gabarit.
- A l'épée électrique, la lame est terminée par un bouton marqueur électrique devant repousser un poids de 750 grammes.